

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 8

Excusés : 7

Pouvoirs : 5

Votants : 13

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 18 octobre 2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance ordinaire du 24 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,  
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans  
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Christian  
MICHELET, Michel DUBAUX, et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Delphine SCHWARTZ,  
Sandra BARBE.

**Excusés** : Mesdames Laurence TOUMEYRAGUES, Estelle ASPART et  
Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Dominique SAVARIAUD, Willy  
LORENZON, Antoine ZANOTTO et Ulysse SUC.

**Pouvoirs** : Monsieur Dominique SAVARIAUD à Madame Sandra BARBE,  
Madame Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel  
BORDENEUVE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian  
MICHELET, Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel DUBAUX  
et Monsieur Ulysse Suc à Madame Françoise JORREY.

**Absent** :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Motion de soutien à l'association « Urgences : accès aux soins pour tous » - pétition : pour un financement de la sécurité sociale à la hauteur des besoins pour la santé.**

En soutien à l'association « Urgences : accès aux soins pour tous ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**SIGNE** la pétition à l'attention du Président de la République rédigée comme suit :

Pétition à l'attention du Président de la République

Pour que le budget de la Sécurité Sociale réponde en 2024 aux besoins de la population  
La situation sanitaire et sociale du pays nécessite des mesures financières et politiques urgentes :

- pour la branche maladie, un véritable plan de rattrapage pour le service public afin de sortir de la désertification médicale grandissante, de l'austérité hospitalière, de l'augmentation des inégalités sociales de santé, du désengagement de la Sécu vers les complémentaires, tout cela au détriment de la population (franchises, 2300 nouvelles suppressions d'emplois prévues par la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG) de la CNAM,...). Nous nous opposons à l'augmentation des franchises. Nous voulons l'instauration d'un pôle public du médicament et d'une Santé 100% Sécu pour répondre aux besoins de santé,
- pour les retraites, une augmentation immédiate de 10%, comme revendiqué par l'intersyndicale des retraités pour retrouver à terme le taux de remplacement (montant de la retraite divisé par le dernier salaire versé) des années 80,
- pour la branche autonomie, une loi de programmation grand âge dotée de 0,5 à 1 point de PIB supplémentaire pour répondre à d'immenses besoins aujourd'hui et demain auxquels ne répondent pas le saupoudrage et les mesurette du gouvernement,
- pour la branche famille, une augmentation substantielle de l'ensemble des prestations logements, précarité, familiales et d'action sociale qui tienne compte de l'inflation et de l'augmentation du prix de l'énergie et de l'alimentation,

➤ pour les Accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP), l'affectation des excédents pour un plan vigoureux de santé au travail pour en finir avec le triste record du taux d'incidence en Europe concernant les décès au travail et sur les trajets du travail.

En même temps qu'ils affirment qu'il n'y a pas d'argent pour satisfaire les besoins dans chacune de ces branches, les gouvernements trouvent sans cesse «un pognon de dingue» pour les entreprises (plus de 200 Md chaque année - 8 % de PIB –dont 84,8 milliards d'exonérations de cotisations sociales) et pour la défense (+ 82 %, 30 milliards par an, entre 2020 et 2030).

Ne pas donner les moyens nécessaires à la Sécurité sociale, c'est délibérément mettre en danger une grande partie de la population.

**Adopté à 13 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Françoise JORREY

Certifiée exécutoire après transmission le :  
Publiée le 27.10.2023